

CONSEIL MUNICIPAL du 13 MAI 2026

Liste des délibérations

Date de la convocation : 07 mai 2026
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 13
Pouvoir 00

L'an deux mille vingt-six, le treize mai, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Christian BEGUET, Maire

Présents : C Beguet – A Lethenet – T Juillard – C Descollonges - B Ricard – J Gordillo - N Arnol – M Duprat – E Lempereur – P Beguet – JM Chassagne – L Vagnat – F Villaret

Excusés : JM Gimaret – F Imbert

Absent :

Quorum : 13/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Laurie VAGNAT est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2026/05/01 – Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/05/02 – Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe « Locaux commerciaux » – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/05/03 – Reversement sur le budget 2026 de la commune d'une participation du budget annexe « Locaux commerciaux » – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/05/04 – Refus de la demande exonération du droit de place instaurée aux forains pour la fête des conscrits - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/05/05 – Mandat de recettes : autorisation pour signer la convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation des infrastructures de recharges électriques (IRVE) et fixation des tarifs de redevance pour l'exploitation des bornes d'IRVE et des frais de stationnement – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/05/06 – Renouvellement adhésion au service d'économie de flux du SIEA – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Christian BEGUET

